



Fig1. Ecole Paul Valéry



Fig2. Ecole Jean Giono



Fig3. Ecole Florian



Fig4. Mairie

Certificat affichage information enquête publique Révision allégée PLU n°1 Commune de Saint Privat des Vieux

En date du 10 avril 2025, un affichage d'information concernant l' enquête publique Révision allégée PLU n°1 a été réalisé sur 4 sites de la commune de Saint Privat des Vieux : Ecole Paul Valéry, Ecole Jean Giono, Ecole Florian et Mairie

À Saint Privat des Vieux, le 10 avril 2025

VADANT Renaud DCS

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Renaud Vadant".



COMMUNE DE SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PORTANT SUR LE PROJET DE REVISION ALLEGÉE N°1 DU PLU

Par arrêté AG/2025/053 en date du 8 avril 2025, M. le Maire de Saint-Privat-des-Vieux a organisé l'ouverture d'une enquête publique portant sur la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune, dont l'objet est d'assouplir les règles applicables en secteur agricole Ap afin d'y autoriser, sous conditions, la réalisation de serres nécessaires à la production agricole. À cet effet, M. Hervé VIGNOLES a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et M. Jean HODES en qualité de commissaire enquêteur suppléant par décision n°E25000040/30 en date du 28 mars 2025 de M. le Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

L'enquête publique portant sur la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Privat-des-Vieux se déroulera du 6 mai 2025 au 6 juin 2025 inclus, soit pendant 31 jours consécutifs.

Le dossier d'enquête publique, composé du projet révision allégée n°1 du PLU incluant l'évaluation environnementale, du procès-verbal de la réunion d'examen conjoint qui s'est tenue en Mairie de Saint-Privat-des-Vieux le 31 mars 2025, des avis des personnes publiques associées transmis par courrier ou courrier électronique, de l'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementales (MRAe) Occitanie en date du 13 mars 2025, du bilan de la concertation préalable et d'une note réglementaire sera tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête publique selon les modalités suivantes :

- sous format papier et sous format numérique sur un poste informatique en Mairie de Saint-Privat-des-Vieux, Place de la Mairie, 30 340 SAINT PRIVAT DES VIEUX, aux jours et horaires habituels d'ouverture de la Mairie (de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 du lundi au jeudi et de 9h00 à 12h00 le vendredi) ;
 - sous format numérique téléchargeable sur le site internet de la ville de Saint-Privat-des-Vieux : www.ville-st-privat-des-vieux.com.
- Pendant toute la durée de l'enquête publique (et au plus tard le 6 juin 2025 à 12h00), chacun pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions :

- sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, tenu à disposition en Mairie de Saint-Privat-des-Vieux, aux jours et heures habituels d'ouverture indiqués ci-avant ;
 - par courrier adressé à M. le commissaire enquêteur Révision Allégée n°1 du PLU de Saint-Privat-des-Vieux, par voie postale ou déposé en Mairie de Saint-Privat-des-Vieux, Place de la Mairie, 30 340 SAINT PRIVAT DES VIEUX ;
 - par courrier électronique à l'adresse de messagerie suivante créer spécifiquement pour l'enquête publique : enquete.publique.spdv@gmail.com
- En application de l'article L.123-11 du Code de l'Environnement, le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, dès publication de l'arrêté organisant l'enquête publique. Le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie de Saint-Privat-des-Vieux, Place de la Mairie, 30 340 SAINT PRIVAT DES VIEUX, aux dates et horaires suivants :

- le 6 mai 2025, de 10h00 à 12h00
- le 19 mai 2025, de 13h30 à 17h30
- le 6 juin 2025 de 10h00 à 12h00

La personne responsable de la révision allégée n°1 du PLU est la commune de Saint-Privat-des-Vieux représentée par son Maire, M. Philippe RIBOT.

Les informations concernant le projet de révision allégée n°1 du PLU peuvent être demandées auprès de M. VADANT tel : 04 66 86 10 02, mail : enquete.publique.spdv@gmail.com, aux jours et horaires habituels d'ouverture de la Mairie. A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public pendant un an en Mairie de Saint-Privat-des-Vieux, aux jours et horaires habituels d'ouverture, ainsi que sur le site Internet de la commune de Saint-Privat-des-Vieux : www.ville-st-privat-des-vieux.com.

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues au Code des relations entre le public et l'administration.

A l'issue de l'enquête, le projet de révision allégée n°1 du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis au Conseil Municipal de Saint-Privat-des-Vieux pour approbation.

Le dossier d'enquête publique est disponible pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la commune : www.ville-st-privat-des-vieux.com

AFFICHÉ LE 20/04/25
Renaud VADANT - DGS



